janvier 2017

Ensemble

stop info îlot allar

CFE CGC — Syndicat CFTC — La Vie à Défendre — VILLE DE MARSEILLE

Allar ou les mobilités bloquées!

Il est temps de revenir à un traitement équitable des agents et cadres municipaux !

NON!

Voilà maintenant un mois que « le grand déménagement » a eu lieu !
Accompagné, comme il se doit, d'une jolie campagne de communication interne pour vanter les locaux, leurs aménagements, leurs équipements... somme toute, la qualité de vie des équipes transférées sur ce nouveau site « Allar » et en faisant témoigner des personnels heureux !
Tant mieux pour ceux-ci!!

Pourrait-on désormais se pencher avec autant d'enthousiasme et aussi vite sur le sort de tous ceux qui ont demandé leur mobilité pour des raisons qui ne sont d'ailleurs pas forcément liées au changement d'adresse et qui, par une décision autoritaire et sans appel, sont exclus des principes que la DRH voulait novateurs il n'y a pas si longtemps : transparence des mobilités, publication des postes, délai maximum de 4 mois avant de pouvoir intégrer son nouveau poste notamment???

- Il est déjà particulièrement regrettable qu'une opération de cette ampleur n'ait pas été anticipée en ce qui concerne la gestion prévisionnelle des ressources humaines dès que le projet a été validé ;
- Il est déplorable que l'administration se soit tellement laissé déborder par les conséquences de cette imprévision en matière de RH, qu'elle n'ait trouvé d'autre solution que « d'emprisonner » les personnels en demande de mobilité en bloquant toutes les demandes.

Il serait désormais inacceptable que ce blocage perdure !

On nous a régulièrement répété lors de nos interventions à ce sujet, que les agents municipaux, sont à disposition de l'administration et non l'inverse et qu'on ne doit pas organiser son travail en fonction de sa vie privée... Ces propos tenus par des responsables qui n'ont certainement pas eu à s'occuper personnellement des contraintes matérielles d'organisation d'une vie de famille - loin d'être un long fleuve tranquille... - méritent d'être nuancés en rappelant que **les conditions de travail sont aussi constituées des conditions d'accès au travail, des possibilités de concilier contraintes de la vie familiale et obligations de la vie professionnelle et du bien être psychologique (le bien être matériel n'étant pas suffisant).**

Nous demandons donc à l'Administration Municipale de débloquer sans délai les demandes de mobilité des personnels de l'ilôt Allar, de les instruire avec bienveillance et efficacité et d'aider les agents et cadres concernés à retrouver des conditions de travail sereines.
Et ce, d'autant plus que d'autres personnels de la Ville aimeraient bien aller travailler à Allar !!

Ne dit-on pas que le b.a.-ba du management réside dans la considération des personnels..?

C'est le moment de le prouver !

Nous comptons sur l'Administration municipale pour un soutien sans équivoque à ses personnels !

ensemblecftccgcvdm@gmail.com